



INSCRIPTIONS UNIVERSITES 1^{ère} année FACULTATIVES Classes ECS – BL

Dans le cadre de nos conventions avec les universités PARIS I, PARIS IV, PARIS X, vous pourrez moyennant inscription et validation de votre dossier en fin d'année, obtenir une équivalence de Licence 1.

C'est une option « de sortie » en cas d'arrêt de la prépa en cours d'année, pour poursuivre en présentiel, votre cursus dans l'université choisie.

Dans les autres cas, l'année complète en prépa donne, sous conditions, l'équivalence de 60 crédits ECTS.

Procédure par Université

L'élève n'a rien à faire pendant l'été.

Il devra réfléchir d'une réelle nécessité de s'inscrire en cumulatif pour obtenir une équivalence en faculté en fin de 2^e année. Quelles écoles ? Quelles alternatives ?

En septembre, nous réunissons les élèves intéressés et présentons les L1 ouvertes par filière. Sur demande des élèves, nous remettons les dossiers d'inscriptions à compléter pour chacune des trois universités.

Pour la rentrée et pour les élèves demandeurs, vous devrez joindre à votre dossier :

- Le relevé de notes du BAC
- Le justificatif de l'affiliation à la sécurité sociale :
- **étudiante** : inscription faite par Stanislas en septembre qui remettra un justificatif à l'élève,
- **Caisse des parents** : Demander à vos parents le justificatif 2016-2017 mentionnant votre nom. Uniquement pour les parents professions libérales, militaires, EDF/GDF (Se reporter au tableau Sécurité Sociale joint au dossier d'inscription de Stanislas).
 - Pour l'inscription sécurité sociale étudiante faite par Stanislas, elle est réglée **UNE FOIS à Stanislas (établissement principal)**. Ne réglez rien à l'université, ne faites pas de 2^e inscription, vous risquez de ne pas être remboursé.
- Moyen de paiement (chéquier/ carte bleue) : les frais d'inscription coûtent en moyenne 200€ par année universitaire (*prévoir un chèque que vous joindrez dans votre dossier d'inscription*).